

Douleur physique



Définition

L'indicateur de douleur physique présenté ici est calculé sur base des données de l'Enquête de santé (1). Il est basé sur un score calculé à partir des deux questions suivantes :

Au cours des 4 dernières semaines, quelle a été l'importance de vos douleurs physiques ? Les possibilités de réponse étant: aucune, très faible, faible, moyenne, grande et très grande.

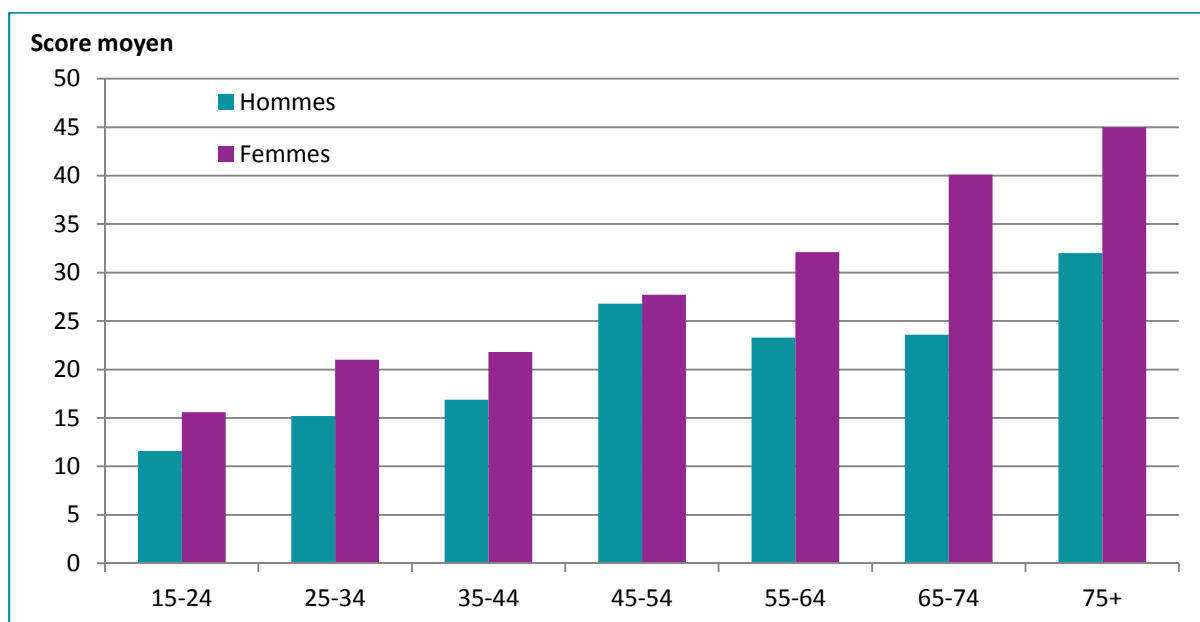
Au cours des 4 dernières semaines, dans quelle mesure ces douleurs vous ont gêné dans votre travail ou vos activités domestiques? Avec les possibilités de réponse: pas du tout, un petit peu, moyennement, beaucoup et énormément.



Les chiffres

Le score moyen de douleur physique chez les personnes âgées de 15 ans et plus en Wallonie est de 24,3 (sur un maximum de 100). Ce score est comparable à celui de la Flandre et de Bruxelles (23,8 et 24,7). En Wallonie, comme ailleurs, les femmes ont un score supérieur à celui des hommes (respectivement 28,1 et 20,8). Dans l'ensemble, les résultats obtenus en Wallonie sont similaires à ceux obtenus au niveau national: augmentation régulière du score avec l'âge (avec un score particulièrement élevé chez les aînés de 75 ans et plus (40,6)), un score plus élevé dans la catégorie d'éducation plus faible (38,0) et dans les milieux urbains (27,6). Ce score a diminué depuis 1997 (26,1) et cette différence est significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

Figure 1 : Score moyen de douleur physique (selon SF-36) dans la population (de 15 ans et plus) par âge et par sexe en Wallonie



Source : Enquête de santé 2008, Institut Scientifique de Santé Publique

En Wallonie, la prévalence de la douleur intense à très intense est aussi quasiment deux fois plus élevée chez les femmes (14%) que chez les hommes (8%), elle augmente également avec l'âge et avec le niveau d'urbanisation (9% en zone rurale, 10% en zone semi-urbaine et 14% en zone urbaine). Notons également que la douleur intense à très intense est quatre

fois plus fréquente chez les personnes avec un faible niveau d'éducation (24%) par rapport à celles avec le niveau d'éducation le plus élevé (6%). La prévalence de la douleur était plus élevée en 1997 (65%) qu'en 2008 (50%), mais il s'agissait avant tout en 1997 de douleurs très faibles (24%, contre 10% en 2008).

Parmi les personnes déclarant éprouver une douleur physique (quelque soit son intensité) deux sur trois déclarent que celle-ci interfère avec la réalisation de leurs activités quotidiennes : la moitié (49%) rapporte une gêne de faible à moyenne amplitude et 18% évoque une gêne importante.

En Wallonie par rapport aux autres régions, on trouve une plus grande proportion de personnes qui rapportent une gêne causée par la douleur physique dans la réalisation des activités, (74% des personnes déclarant une douleur).

Comme pour l'ensemble de la Belgique, la gêne déclarée comme étant (très) importante est plus fréquente dans les milieux les moins instruits (33%) que dans les groupes les plus instruits (10%). Par ailleurs, en Wallonie, ce sont dans les zones urbaines que l'on retrouve la plus forte concentration de personnes qui rapportent une gêne douloureuse (très) importante (23%). En 1997, les Wallons ont été moins incommodés par la douleur physique qu'en 2008 (62% contre 74%).



Sources de données utilisées

Enquête de santé par interview (HIS)

Les bases de données de l'Enquête de santé par interview sont fournies par l'Institut Scientifique de Santé Publique (ISP). Il s'agit de bases complètes (individuelles) des enquêtes 1997, 2001, 2004 et 2008.

L'Enquête de santé par interview est une enquête sur la santé de la population, ses déterminants et l'utilisation des services de santé (préventifs et curatifs), menée par l'Institut scientifique de Santé Publique pour la méthodologie et l'analyse des résultats et la Direction générale Statistique et Information économique pour l'échantillonnage, l'engagement des enquêteurs et la saisie des données. Cette enquête est menée tous les quatre ans environ, et reçoit l'appui financier des différents ministres de la santé (fédéral, régionaux, communautaires).

Sauf indications contraires, les proportions présentées sont des résultats bruts pondérés, c'est-à-dire des proportions mesurées au niveau de l'échantillon qui a été enquêté multipliées par un coefficient individuel de pondération calculé pour que l'ensemble des répondants représente l'ensemble de la population belge, régionale et provinciale.

Les enquêtes de santé par Interview belges font l'objet de rapports détaillés disponibles sur le site de l'ISP : www.enquetesante.be



Références bibliographiques

(1) Van der Heyden J, Gisle L, Demarest S, Drieskens S, Hesse E, Tafforeau J. Enquête de santé, 2008. Rapport I - Etat de santé : Douleur physique. Direction Opérationnelle Santé publique et surveillance. Bruxelles, Institut Scientifique de Santé Publique, 2010. https://his.wiv-isp.be/fr/SitePages/Rapports_complets_2008.aspx